

**FC**

**FORMATION  
CONTINUE**

**FORMATION DE FACILITATEURS  
EN CO-DÉVELOPPEMENT**

15, 16 janvier et 19 et 20 février 2025



**IRTS**

**FRANCHE-COMTÉ**

**INSTITUT RÉGIONAL  
DU TRAVAIL SOCIAL  
DE FRANCHE-COMTÉ**

**1 RUE ALFRED DE VIGNY  
BESANÇON**

**[irts-fc.fr](https://irts-fc.fr)**

## **PUBLIC ET PRÉ-REQUIS**

Tout professionnel de l'accompagnement et/ou de l'encadrement souhaitant se former à l'animation de séances de Co-développement, pouvant justifier d'une expérience professionnelle relative à son champ de 2 ans.

## **OBJECTIFS**

- Savoir utiliser la démarche de Co-développement
- Maîtriser les principales étapes de la démarche de Co-développement leurs fondements théoriques
- Faciliter des groupes de Co-développement professionnel

## **CONTENU**

- Présenter et décrire dans le détail les phases du Co-développement et leur articulation
- Gérer le processus dans le cadre des principes méthodologiques issus des fondateurs de la démarche, MM. Champagne et Payette
- Expliquer les fondements théoriques de la démarche
- Préparer une séance de Co-développement de manière efficace
- Identifier et gérer une variété de situations et de problématiques liées à la dynamique des groupes
- Faire ressortir un ensemble d'apprentissages réalisés pendant une séance de Co-développement.
- Adopter une posture garantissant la fluidité et la sécurité des échanges
- Adapter la démarche du Co-développement aux attentes des participants

## **MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES**

- Formation participative
- Alternance d'apprentissage par l'expérience et de méthode réflexive (par et pour l'action)
- Les séances de Co-développement sont facilitées à tour de rôle par les stagiaires sous la supervision d'un formateur expérimenté de facilitateurs en Co-développement
- Un temps réflexif est consacré à chaque séance aux retours d'expériences et à l'explicitation de certains points théoriques
- Chaque stagiaire réalisera 2 facilitations et occupera les rôles de client et consultant

## DATES ET LIEUX

Formation de 28h (4 journées)

**Les 15, 16 janvier et les 19 et 20 février 2025**

La formation se déroule à l'IRTS de Franche-Comté

## COÛT DE LA FORMATION

**900 € par personne**

Pour une formation en intra, nous consulter pour un devis sur mesure

## FINANCEMENT DE LA FORMATION

Financement par l'employeur

Financement par le salarié (inscription individuelle)

Financement par un fonds d'assurance formation

## VALIDATION

Attestation individuelle de suivi de la formation délivrée à l'issue de celle-ci.

## INTERVENANT

**Norbert GRANGET**, facilitateur et formateur/superviseur en Co-développement professionnel (Codev), co-fondateur d'un organisme de formation à la facilitation de groupe de Co-développement professionnel et association de praticiens en Codev : ECODEV – formation - Membre de l'AQCP (Association Québécoise du Co-développement Professionnel)



# CONTACTS

## RÉFÉRENTE PÉDAGOGIQUE

Roxane CORBEL

03 81 41 61 30 · roxane.corbel@irts-fc.fr

## RÉFÉRENTE ADMINISTRATIVE

Maité KOUACHI

03 81 41 67 59 · maite.kouachi@irts-fc.fr



Vous souhaitez des informations concernant l'accessibilité à la formation

### Contactez le référent handicap

Isabelle HYNAUX : referent.handicap@irts-fc.fr

L'IRTS est enregistré sous le numéro de formation professionnelle 43 25 00 124 25

SIRET 349 432 443 000 43